



## Centre Nautique Sèvre et Loire

Rue Codet

44400 REZE

Tél : 02 40 13 13 57

Courriel : [cns11@free.fr](mailto:cns11@free.fr)

Site Web : <http://cns1.fr>

## COMPTE RENDU ASSEMBLEE GENERALE CNSL

Samedi 3 Février 2018

57 personnes étaient présentes, 14 procurations, donc 71 votants.

En présence de M. Yves Mosser, adjoint aux Sports de la ville de Rezé ; M. Paul Prud'homme, représentant l'OMS Ville de Rezé ; Jean Pierre Biton, représentant de Bouguenais Contre Courant, M. Bernard Lefebvre, président de l'association Nantes Port d'Accueil ; M. Didier Toqué, de l'association Bathô  
Ouverture de séance à 15h30

### Rapport moral

Le CNSL a répondu au mieux aux objectifs fixés par l'article premier des statuts, à savoir :

#### 1-Le développement d'activités nautiques à partir de Rezé et favoriser les échanges et les rencontres :

Participation à l'opération « carrément sport et culture » en juillet

Action « Objectif Loire »

Coordination du collectif des associations nautiques de la métropole, et accueil lors de leurs sorties en Loire

Accueil de l'association Bathô

#### 2-Constitution d'une véritable Base Nautique de Loire

Aménagement des locaux

Suivi du projet « aménagement grand hangar »

#### 3-Développement de la voile loisir

Voir le bilan d'activités ci-joint

#### 4-Formation des adhérents

Voir programme des soirées « TSF » et des journées de navigation « ZEM »

Mise en place du programme défini par les adhérents en AG 2017

### Rapport d'activités

Voir le document ci-joint en annexe « bilan d'activités ».

Un débat s'ouvre autour du « vieillissement » des adhérents et la quasi absence de jeunes.

#### Propositions :

- Se rapprocher des établissements scolaires du second degré de Rezé pour communiquer avec les jeunes « potentiels »
- Proposer une ouverture à jours fixes dans la semaine (ex : tous les samedi après-midi) afin d'assurer une permanence permettant de naviguer si les conditions s'y prêtent, de faire de la maintenance sur les bateaux ou tout simplement de boire un café en parlant bateau ou de météo.
- proposition de développer une activité « aviron » en direction des jeunes, plus sportive.
- proposition d'organisation de sortie à destination des « familles avec enfants » en adaptant les durées de navigation, les supports et les itinéraires.
- Proposition d'une demi-journée d'entretien par semaine à jour fixe
- proposition d'imposer aux « CAMENBERT » un certain nombre de jour de participation aux navigations et d'encadrement.

#### Intervention de M. Mosser :

« La ville de Rezé propose une offre variée d'activités sportives, adaptée aux différents publics et aux différentes tranches d'âges, s'il y a des clubs pour les jeunes (ex. les clubs de foot) il faut aussi des associations qui permettent aux plus anciens d'avoir des activités sportives adaptées ; c'est important pour l'équilibre du territoire ; Donc que la tranche d'âge des adhérents du CNSL se situe autour des « seniors » ne semble pas être un problème en soi, par contre il faut rester vigilant au renouvellement des adhérents afin de garder le dynamisme du club »

Vote du rapport moral : adopté à l'unanimité.

Rapport financier Cf. les tableaux « compte de résultats » et « budget prévisionnel » joint en annexe

Remerciements à Héléne Capronnier qui a assuré la fonction de trésorière pendant 11 ans.

Globalement, le bilan 2017 est proche du bilan 2016

Le décalage entre le paiement des factures liées aux Régates (environ 15000 euros) et le versement de la subvention par la mairie de Rezé (environ un mois) a obligé l'association à puiser dans ses ressources propres (environ 15000 euros) et se faisant l'a quasiment mis en défaut de paiement.

Présentation des comptes de résultats :

- L'augmentation des dépenses est liée aux « régates » : augmentation du linéaire ponton, nouvelle animation « Accrovoile », frais liés à la sécurité « Vigipirate »
- Proposition de chiffrage de toutes les heures de bénévolat
- Problème dans le paiement des cotisations annuelles, retard...etc...
- Proposition d'étude de possibilité de paiement des cotisations par virement en conservant le bulletin d'adhésion papier (ou tout numérique, inscription en ligne)

Vote du bilan 2017 et du budget prévisionnel 2018 : Adopté à l'unanimité

### **Proposition du bureau d'augmenter les tarifs 2018**, motifs :

Pas d'augmentation depuis 2002,

Nécessité de suivre les augmentations des coûts des dépenses courantes

Cotisation annuelle individuel :	2017 = 30€	→ 2018 = 32€
Cotisation annuelle familiale :	2017 = 65€	→ 2018 = 68€
Cotisation annuelle mono parentale :	2017 = 35€	→ 2018 = 37€
Participation mensuelle frais utilisation du hangar pour un bateau :	2017 = 11 €	→ 2018 = 13€
Participation annuelle frais utilisation du hangar pour un kayak :	2017 = 12 €	→ 2018 = 14€
Participation mensuelle frais utilisation du parking extérieur pour un bateau :	2017 = 5 €	→ 2018 = 7€

#### **Proposition de l'AG :**

Entamer une réflexion sur une modulation des cotisations pour :

- une répartition des augmentations en fonction des revenus (coefficient familial ?)
- la création d'un tarif particulier pour les personnes ayant de bas revenus, tarif inférieur au 32€
- la proposition d'un tarif « plancher » de 32€ mais possibilité pour chacun de décider s'il souhaite apporter au club un supplément de cotisation en fonction de ses moyens ;

**Intervention de M. Mosser :** « *certaines associations de Rezé ont choisi la tarification en fonction du coefficient familial, cela est très encadré par la loi et peu faire l'objet d'un dossier de demande de subvention de compensations auprès du CNSL.* »

### **Deux votes sont proposés à l'AG :**

**1- Possibilité d'adopter une autre proposition que celle proposée par le bureau : 14 voix pour le reste des votants contre → proposition rejetée**

**2- Adoption de la proposition du bureau : tarif proposé pour 2018 + mandat au bureau d'étudier une nouvelle politique tarifaire incluant les propositions de l'AG pour les tarifs 2019 : 3 abstentions et le reste pour → proposition adoptée**

### **Intervention de M. Mosser :**

- Souhait de la bonne année au nom des élus de la Ville de Rezé.
- Renforcement du soutien de la ville aux manifestations qui donnent une identité forte à Rezé et à son image maritime
- Animation « accrovoile » et budget supplémentaire. OK si maintien des « régates » en 2019
- Subvention de la ville, deux types de subventions :
  - subvention de fonctionnement** pour toutes les associations de la ville qui développent le sport pour tous, attribuées en fonction du nombre d'adhérent et inversement proportionnel à l'âge. (Beaucoup de « vieux » → pas beaucoup de subvention.)
  - subvention « spécifiques »**, c'est le cas des « régates ». Si plus de « régates » plus de subvention spécifiques.
- travaux sur la toiture du tube : pas de rustine mais on change tout, chantier en cour d'achèvement.
- remerciements quand à l'implication du CNSL dans les opérations lancées par la Ville en direction des jeunes, ex ; « je suis volontaire », à continuer.
- Prise de conscience du problème financier créé par le décalage entre les dépenses du club et le versement de la subvention. Travail à faire en amont avec la mairie pour 2018.

### **Débat autour de l'avenir des « Régates de Trentemoult »**

Lecture du document élaboré par la commission « Régates » Cf copie en annexe.

#### **Intervention des adhérents :**

- Attention danger si disparition de l'intitulé « Régates de Trentemoult », problème d'image, d'identité, de visibilité pour le public.
- Il faut garder un caractère sportif, challenge pour le terme « Régate »
- Il faut mettre tous les bateaux du CNSL sur l'eau avec des chefs de bord CNSL pour faire naviguer un maximum de public.

- Si pas assez nombreux à terre, solliciter d'autres associations voisines ou de ressource bénévole comme par exemple « France bénévolat »
- Attention à « Débord de Loire » qui a lieu en Juin → gros décalage temporel avec les « Régates » traditionnellement en Septembre
- N'ayons pas peur d'évoluer, cette manifestation est la nôtre et c'est nous qui choisissons.
- Le coté animation à terre est très important et il faut le développer : construction maquette, petit bassin à bateaux, etc....
- Le spectacle sur l'eau doit être plus dynamique : recentrer devant la place des Filets, sur une tranche horaire comprise entre 14 et 18h (heure de plus grande affluence), garder le coté compétition, attraction ludique, « courses » courtes et intenses...etc...
- Doit on organiser les « Régates » en alternance avec la « fête du quai Léon sécher », un an sur deux ?
- Il faut faire appel à d'autres associations culturelles et sportives pour animer à terre, avoir une offre variée occupant tout l'espace de la manifestation.
- Proposition d'organisation des « régates » le Samedi : plus de gens dispo, journée plus longue (si organisation au printemps) avec navigation en fin AM, repas en soirée (pas besoin du démontage rapide)

## **Deux votes sont proposés à L'AG :**

**1-Pour que 2018 soit une année sans « Régates » : 3 voix pour, 5 abstentions → proposition rejetée**

**2-On continue les « Régates » à l'identique en 2018 et on mandate une commission pour travailler sur les évolutions telles que demandées par l'AG : Unanimité de voix pour → proposition adoptée**

## **Election du bureau**

Fabienne Alix  
 Maryvonne Dejeammes  
 Aurore Delobea  
 Pierre Yves Donias  
 Dominique Giraudet  
 Jacky Gomard  
 Hubert Jan  
 Yvon Kerhervé  
 Alain Le Merdy  
 Sylvain Moes  
 Patrick Nicolas  
 Anne Parayre  
 Emile Robert  
 Joachim Robert  
 Yves Robino  
 Anna Sérignac

Le bureau a élu :

Co présidents : Yvon Kerhervé et Pierre Yves Donias

Trésorière : Fabienne Alix

Yvon assure également les tâches de secrétariat.

## **Présentation du programme d'activité 2018**

- Alerte des membres du bureau sur le fait qu'il faut être plus nombreux à proposer des activités dans le programme : sorties, ZEM ou TSF ; développer la notion de « transmission de connaissances », pas besoin de compétence particulière en navigation pour organiser une sortie club.

Présentation du programme 2018 : Cf document joint en annexe.

## **Promotion CAMENBERT 2018 :**

Joachim Robert, seul candidat 2018, est adoubé par le bureau.

L'assemblée générale s'est terminée par le diaporama de l'année proposé par Yvon et l'apéro/repas.